Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 23 Octobre 1907. — No. 50

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe [illegible] .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
[illegible]

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Colonisation Francaise au Canada

"Le français est-il colonisateur ?"—La réponse à cette question est dans la vie d'un Samuel Champlain et dans les progrès toujours croissants de la belle colonie française qui, détachée depuis plus d'un siècle de la mère-patrie,' se développe en terre américaine."

"Si le vaste rêve de Champlain n'a pas été réalisé tout entier, du moins son œuvre subsiste et la leçon de sa vie peut instruire les générations présentes. D'audacieuses entreprises démontrent chaque jour qu'elles comptent des hommes dignes de leurs glorieux devanciers. Mais il ne suffit pas d'entreprendre, il faut persévérer et conduire à bonne fin. Et c'est pourquoi nous devons être attentifs à tout ce qui nous vient de cette brave population française du Canada, qui garde les vertus des ancêtres et qui donne, à son tour, un double et excellent exemple : durer d'abord ; et en outre croître et multiplier."

GABRIEL HANOTAUX.

EN ITALIE

Une dépêche de Rome dit qu'il est fortement question au Vatican, d'organiser un parti politique catholique en Italie. C'est le bruit concernant ce projet qui aurait déterminé la récente explosion de colère parmi les "anti-cléricaux" italiens.

COLLECTION DE VALEUR

Une autre collection d'œuvres d'art va être vendue à Londres. Elle est la propriété d'un syndicat et compte 65 œuvres d'artistes fameux tels que Corregio, Rembrandt, Velasquez, Murillo, Hobbens etc.

HENRI ROCHEFORT

Le célèbre pamphlétaire français, Henri Rochefort, après avoir dirigé l'Intrangeant depuis plus de vingt-cinq ans, vient de passer à la rédaction de la "Patrie". C'est une des plumes françaises les plus endiablées.

La Reine Victoria

Londres, 17—Les journaux de Londres publient de copieux extraits des lettres de la reine Victoria, qui ont été livrées à la publicité aujourd'hui, avec l'autorisation du roi

Ces lettres forment une intéressante autobiographie qui, sans révéler aucune question politique importante, qui ne soit déjà connue, présente un tableau de la vie et du caractère de la reine, écrit par elle-même.

Le Roi Alphonse XIII

Londres,— Un correspondant de Madrid annonce à son journal que la nation espagnole ressent les plus vives appréhensions sur l'état sanitaire de son jeune souverain, Alphonse XIII.

Quoique les plus grands efforts soient faits pour ne rien laisser transpirer au dehors, il parait que les poumons du petit monarque ne laissent pas de causer de sérieuses inquiétudes à ses proches et à ses médecins.

Cette crainte est d'autant mieux fondée, que le père d'Alphonse XIII mourut lui-même très jeune.

Les visites subreptices du roi d'Espagne à Paris sont faites, parait-il dans le but de visiter des spécialistes, qui jusqu'ici se sont accordés pour ne pas être très optimistes.

L'Ancetre de nos Transatlantiques

A propos de la traversée de l'Atlantique par le paquebot allemand "Deutschland" et par son rival anglais le "Lusitania," qui ont fourni des vitesses considérables, on a donné la liste des plus grands vapeurs actuels et leurs dimensions véritablement colossales. Nous croyons qu'il est intéressant de rappeler à coté, ce que fut le premier paquebot de la compagnie Transatlantique, qui inaugura la ligne française du Havre à New-York.

Ce paquebot, à qui la compagnie voulut qu'on donnât le nom de "Washington" en l'honneur de la nation avec laquelle un service régulier de navigation allait être établi, était un modeste navire à roues, dont les dimensions étaient pourtant énormes pour l'époque. Il mesurait 105 mètres de longueur, 13 m. 40 de largeur et avait un creux de 9 m. 33 du pont à la quille. Sa machine, de 1,200 chevaux actionnait deux grandes roues, qui imprimaient au bâtiment une vitesse de 11 nœuds 70 à l'heure (21 kil. 168).

Le lancement du "Washington" et son départ du Havre, pour sa première traversée furent l'occasion de solennités dont les journaux parlèrent abondamment. C'était en 1866.

La distance du Havre à New-York étant de 3,171 milles marins, le "Washington" effectuait la traversée en 21 jours environ, quand il n'y avait pas d'accidents de route. La "Provence" de la même Compagnie Transatlantique partie du Havre le 7 de ce mois, à dix heures du matin, arrivait à New-York le vendredi suivant, à cinq heures, accomplissant ainsi son parcours en cinq jours vingt heures !

Le Gouvernement Allemand et les Automobilistes

Berlin— Pour enrayer quelque peu le développement de l'automobilisme à grande vitesse, le gouvernement allemand se propose d'établir des règlements qui obligeront les automobilistes à munir leurs voitures d'un sytème de marqueur de vitesse spécialement autorisé.

Cet appareil, construit de façon à empêcher la fraude, indique non seulement les distances pendant l'heure présente, mais encore pendant les 24 heures qui l'ont précédée. Les chiffres sont placés de telle façon qu'ils peuvent être lus à première vue non seulement par le chauffeur, mais encore par toute personne passánt sur la route.

Les autorités croient que cet appareil contribuera à la sécurité du public en général.

Les inondations en Espagne

Barcelone, 18—Les pertes causées par l'inondation dans la vallée de Liobregat s'élevent à plusieurs millions de pesetas. Les récoltes qui sont encore debout ont été tellement endommagées qu'elles sont considérées comme perdues. Un grand nombre de manufactures ont été détruites. La voie du chemin de fer n'existe plus à certains endroits. Certains villages sont reconverts de douze et quinze pieds d'eau. Celle-ci commence à se retirer.

Le gouverneur de Barcelone envoie des secours aux victimes de l'inondation.

—Perdu : Depuis la Rue D'Eschambault, au coin de la cour à bois de M. Lemay, un collet en fourrure. Une récompense est offerte, en s'adressant à Madame Roy, 15 Rue D'Eschambault, St. Boniface.

Le Manitoba.

Mercredi, 23 Octobre 1907

PARLEMENT FEDERAL

Le parlement fédéral est convoqué pour le 28 novembre. La session sera longue et mouvementée.

La Telegraphie et la Telephonie sans fil.

Enfin, Marconi a conquis l'Atlantique: jeudi dernier, après avoir envoyé de 5,000 à 10,000 mots à travers l'océan, par la télégraphie sans fil, il s'est déclaré complètement satisfait. Le *Telegram*, de Winnipeg, nous apprenait cette nouvelle dans son édition de lundi matin. Il parait maintenant constaté que la "radio-télégraphie", ou télégraphie sans fil peut atteindre d'un rivage de l'océan à l'autre avec constance et sécurité. De plus, au lieu de payer 25 cents par mot comme pour un câblegramme on ne paiera que 10 cents par mot pour un radiotélégramme.

Aujourd'hui, après dix ans d'existence, la télégraphie sans fil est arrivée à maturité: elle est entrée dans la vie pratique

Dans la marine anglaise tous les bateaux de première et de seconde classe sont pourvus d'appareils Marconi et plus de cent bateaux marchands les ont adoptés pour le service de leurs passagers. Les grandes compagnies transatlantiques en ont pourvu leurs meilleurs bateaux, et le voyageur au milieu de l'océan lit les nouvelles du jour sur un journal publié à bord. La radiotélégraphie le tient constamment au fait de ce qui se passe dans le monde entier. Dans la traversée entre le Canada et l'Angleterre les bateaux restent toujours en communication avec la terre ferme, soit avec la station Marconi, au Cap Cod, soit avec Poldhu, à Cornwall, soit avec les deux à la fois.

Ces faits sont assez connus. ce qui l'est moins c'est que la *téléphonie* sans fil a aussi ses applications pratiques.

M. de Forest a muni les navires de guerre des Etats-Unis "Connecticut" et "Virginia" d'appareils de téléphonie sans fil et des deux navires on s'est parlé et l'on s'est parfaitement entendu à une distance de 22 milles.

Le résultat était encourageant; aussi, on espère que tous les bateaux qui doivent se rendre en décembre au Pacifique seront munis des appareils de Forest pour la téléphonie sans fil. S'il y a bataille navale entre les Etats-Unis et le Japon, l'amiral commandera de vive voix tous les bateaux de sa flotte, et fussent-ils à plusieurs milles de distance, ils entendront nettement ses ordres. Il faudra voir à ce que les ennemis ne puissent intercepter ses paroles. On y arrivera en syntonisant les appareils. Seuls les navires qui auront un récepteur approprié, une oreille magnétique adaptée à telle note déterminée pourront entendre les messages, les autres y seront complètement sourds.

Notes Politiques

L'agitation qui s'est faite récemment à la côte du Pacifique au sujet de la main d'œuvre orientale ne s'apaise pas beaucoup. Ainsi la ligne anti-asiatique de Vancouver, réunie en assemblée, le 12 du courant, a adopté la menaçante résolution qui suit :

"Qu'il soit décidé, pour permettre aux citoyens de Vancouver d'exprimer librement leur opinion sur la nécessité d'expulser les orientaux de la Colombie Britannique et du Canada, de prier M. R. G. Macpherson d'abandonner le siège qu'il occupe à la Chambre des communes et de demander à l'hon. A. G. Tatlow, à l'hon. W. J Bowser et à MM. A. H. B MacGowen, J. Garden et J. E. McGuire de se retirer de la législature de la Colombie Britannique." L'assemblée a aussi résolu que seuls les candidats municipaux sympathiques à la ligue seraient soutenus dans la prochaine élection.

* * *

Le dernier article du *Nouvelliste* à notre sujet, se réfutant par lui-même, nous ne nous en occupons naturellement pas.

* * *

Les libéraux du comté de Provencher se réuniront en convention, le 31 du courant, dans le but de se choisir un candidat aux prochaines élections fédérales. Il paraît que tout le monde n'est pas du même avis sur la personnalité de ce candidat. La rumeur met de l'avant plusieurs noms autour desquels gravitent certaines factions rivales.

* * *

M. R. L. Borden, le chef de l'opposition parlera à Winnipeg, le 28 du courant. Cette journée-là même, les conservateurs lui donneront, à 1h. p. m., un banquet, au Manitoba Hall. Les sièges s'enlèvent rapidement et ce banquet sera une importante manifestation politique.

Une Opinion Encourageante

Sir Thomas Shaughnessy, le président du C. P. R., est passé lundi à Winnipeg, de retour d'une tournée minutieuse de l'ouest canadien. Le président de la grande compagnie a donné un *interview* des plus optimistes sur la perspective des affaires. De la la grande compagnie dont il est l'âme dirigeante, il dit beaucoup de bien. Les revenus du C.P.R. augmentent ; ses dépenses aussi; le bureau des directeurs tient les choses au niveau du progrès. Ceci peut intéresser le public, parceque, en dépit de tous les reproches qu'on lui fait périodiquement, le C. P. R. est peut-être la compagnie de chemin de fer qui traite le plus libéralement le public au Canada ; et ses succès sont généralement une conséquence de l'activité qu'elle jette dans le pays par son initiative. L'irrigation de la contrée qui s'étend de Gleichen à Calgary, par exemple, est une œuvre du Canadien Pacifique. La compagnie saura sans doute y chercher son bénéfice ; mais cette irrigatien augmentera de beaucoup la capacité productrice de ce pays, grossira d'autant, par conséquent, la richesse nationale. Ce pays se peuple rapidement ; les fermes y surgissent nombreuses ; on y cultive déjà la betterave qu'on envoie à des raffineries tout récemment construites à Raymond. Des capitalistes ont les yeux sur cette région et y exploiteront probablement la région.

Déjà la vente du grain à haut prix a jeté de fortes sommes sur le marché.

"L'Intolerance De l'Eglise"

"Une certitude n'est pas une chaine."

A propos du décret de Pie X, sur le "modernisme", qu'on a appelé un nouveau syllabus, et des accusations d'intolérance auxquelles il a donné lieu de la part des libres penseurs, les journaux catholiques de France ont publié de Mgr Chesnelong, évêque de Valence—et fils de l'illustre sénateur de ce nom,—la très juste et très belle riposte que voici :

L'Eglise intolérante! Oui, comme la vie combat ce qui menace de la détruire, comme la mère lutte contre la maladie qui s'attaque à son enfant. Quelles que soient les préventions qu'on ait à l'endroit de l'Eglise, il faudrait être assez juste pour admettre qu'elle se prend au sérieux ; quoi de surprenant qu'elle élimine de son organisme les germes morbides, qu'Elle repousse infatigablement ce qui serait un principe de mort ?

Parce qu'elle réprouve des doctrines, l'Eglise asservirait l'esprit humain ! Soit, mais à l'instar d'un rayon lumineux qui, projeté sur un objet, oblige notre œil à le voir, à l'instar d'une découverte scientifique qui, en s'imposant à la pensée, supprime toute discussion. Je ne suis pas libre de prétendre que 2 et 2 font 5, que les trois angles d'un triangle égalent trois angles droits, que le soleil est noir, que Constantinople est un faubourg de Paris. Une certitude n'est pas une chaine. Sinon, vous devriez soutenir que le premier ennemi de la raison, c'est le premier qui a dit : "Le tout est plus grand que sa partie, la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre"; songez donc, depuis des siècles il a immobilisé l'esprit de l'homme.

Est-ce que les rails empêchent la locomotive d'aller où elle veut ? Certainement, mais ils la préservent des catastrophes. Est-ce que les digues gênent le fleuve ? C'est incontestable, mais elles lui donnent un cours plus profond, elles ne le laissent pas déborder et multiplier les désastres sur son passage. Est-ce que l'aile de l'oiseau ne se heurte pas à l'air ? Sans nul doute, mais c'est pour se pousser de avant ; supprimez l'obstacle de l'air, mettez le petit oiseau sous une cloche pneumatique et faites-y le vide, vous le verrez se convulser et vite mourir. "Veritas liberabit vos." C'est l'erreur qui asservit, la vérité délivre.

L'Eglise serait hostile au progrès ! Son existence entière proteste contre cette accusation.

Mgr Chesnelong.

—"Les Journaux de France".

Sa Grandeur Mgr Langevin

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface est partie, ce matin, pour retourner aux travaux de son apostalat.

Sa Grandeur amène avec lui six jeunes filles de Montréal et des alentours, qui se rendront a Saint-Boniface pour y prendre le voile et se faire religieuses missionnaires.

Mgr Langevin est reparti enchanté de son séjour à Montréal.

(La *Patrie*, 17 oct.)

Bapteme d'une Cloche

"VOCO PLEBEM"

Dimanche dernier avait lieu à Starbuck, le baptême de la nouvelle cloche de l'église de Saint-Paul. La cérémonie a été présidée par Monseigneur Dugas Outre le dévoué curé de la paroisse, monsieur l'abbé Joubert, plusieurs membres du clergé assistaient aussi à la cérémonie, entre autres M. l'abbé Jolys, curé de Saint Pierre, et le Révérend P. Dugas, S. J, On remarquait dans l'assistance. MM. Joseph Bernier, M. P. P., Aimé Bénard, M. P. P., Albert Préfontaine, M. P. P. et J. B. Lauzon, M. P. P. Les quatre députés français ont fait le voyage dans l'automobile du député d'Assiniboia. M. F. X. Joubert, de Saint-Pierre, père du curé de la paroisse de Starbuck, était aussi présent.

La cloche, une belle pièce de bronze, a été fondue au Mans, France, par M. Amédée Bollée ; elle s'appelle MARIE-PIE-ADELARD-EDOUARD.

M. l'abbé Jolys a prononcé une fort belle allocution sur le rôle des cloches de nos temples chrétiens. L'airain prête son harmonie à la l'Eglise pour louer le Créateur, pour appeler à la prière le peuple fidèle et pour lui conserver la ferveur de sa foi.

Le R. P. Dugas, S. J., recteur teur du collège de Saint-Boniface a aussi donné un excellent sermon en anglais. Après cette belle cérémonie, qui fait grand honneur au curé et à la paroisse de Starbuck, il y eut banquet et discours.

Feu M. Pierre Campeau

Mercredi, le 16 du courant, avait lieu à Saint-Eustache, le service funèbre de monsieur Pierre Campeau, respectable citoyen de l'endroit, père de M. l'abbé Campeau, curé de la paroisse et frère de MM. Campeau de Saint-Norbert, M. l'abbé Cherrier officiait, avec, comme diacre, le R. P. Campeau, neveu du défunt et sous-diacre le Rev. M. Ferland. Assistaient : Mgr Dugas et plusieurs prêtres. On remarquait aussi dans l'assistance M. A. Bénard, député du comté. La dépouille mortelle a été transportée de Saint Eustache, à Elie. Un grand nombre de personnes accompagnaient le corps. D'Elie, le corps a été transporté à Saint-Norbert, où a eu lieu, jeudi matin, un nouveau service. Plusieurs amis de Saint-Boniface et de Winnipeg assistaient à la cérémonie. Nous offrons à la famille Campeau nos vives sympathies dans leur deuil.

Academie du College de Saint-Boniface

Rapport de la séance du 6 Octobre

On adopte le rapport de la dernière séance. M. Lambert monte à la tribune ; avec son aisance et sa chaleur accoutumées, il débite une pièce intitulée, *Les Préjugés*, par le Père Delaporte. Inutile de dire qu'il a plu à son auditoire, car on aime toujours à entendre ce fin déclamateur.

Lorsqu'on eût fini d'applaudir, le directeur de notre académie, le Rév. Père Chosegros, nous exposa l'objet de la séance ; c'était la communication instructive du journal de ses courses, pendant les vacances ; ou plutôt, une magnifique conférence sur son voyage dans l'ouest du Manitoba, son séjour dans les Etats-Unis, et son retour à Saint-Boniface, en passant par les grands lacs.

Par une série de descriptions pittoresques, de narrations et de traits spirituels, l'habile conférencier nous donna des notions très appréciables et des renseignements précieux, sur les populations et les différentes villes qu'il a visitées.

D'abord son âme de poète, sensible aux beautés secrètes de la nature, nous fit assister au réveil du printemps, dans les environs d'Oak-Lake, Sasktoon et de Moose-Jaw ; il célébra la magnificence des immenses prairies de l'ouest et les rives ombragées de l'Assiniboine.

Ensuite, laissant la poésie et la tranquillité du Manitoba et de l'ouest canadien, il nous transporta, dans un contraste singulier, au milieu de l'atmosphère des richesses et de l'opulence ; il nous abandonne quelques temps, mais agréablement au sein des foules tourbillonnantes, au milieu des édifices somptueux, nous décrivant admirablement les merveilles que possèdent St-Paul, Milwakee et Chicago en fait de parcs et de monuments publics

De là, passant successivement en revue, Kankakee, Green Bay et le Sault Ste Marie, il nous entraîne à Garden River, qui, grâce à son site sur le lac Huron, ses montagnes couvertes de végétation luxuriante et ses îles boisées de pins, offre des paysages inaccoutumés au voyageur de l'ouest. Ici, le conférencier évoque les souvenirs lointains de son enfance, que lui rappellent les pins séculaires, et continuant à s'épancher en sentiments lyriques il montre la présence de l'Etre Suprême qui se révèle dans l'harmonie parfaite de la nature. Puis, remontant de deux siècles et demi dans l'histoire du passé, il termine en parlant de Joliette, et surtout de Marquette, ce hardi missionnaire qui mourut loin des siens, seul en présence du ciel et de son crucifix.

Dans toute cette conférence, le Père Chossegros se fait surtout remarquer par cette manière qui lui est propre de rapporter ses impressions ; car, tout en instruisant par le récit des choses, il sait en même temps donner une exhortation ou faire une conclusion ou point de vue moral et religieux.

Après la conférence, le Père Directeur distribua des travaux et on fit de la musique jusqu'à ce que la cloche sonna

R. Prince.

Secrétaire.

Rapport du 13 Oct. 1907.

Après l'adoption du rapport de la dernière séance notre distingué président, M A. Auger se basant sur des preuves tirées de l'expérience, nous affirma dans un beau discours, que la lecture des bons auteurs est indispensable, pour arriver au développement et à la bonne formation. Les idées ne sont pas innées; or pour les acquérir, il faut lire et lire beaucoup les bons livres.

Nous en avons un exemple frappant dans tous les grands hommes; ils ont beaucoup lu les auteurs anciens et modernes.

Lorsque M. le président eut terminé son discours, M. Jacques Bertrand fit son début dans le tragique en déclamant "Péri en mer." M. Bertrand a certainement deux grandes qualités, qui font l'orateurs, la première, c'est celle de ne pas craindre son auditoire, la seconde, c'est de déclamer d'une voix claire, distincte et presque sans fautes de prononciation.

Ensuite notre distingué vice-président M. Jean Trudel, après avoir remercié son auditoire en termes choisis, nous lut ses impressions originales, sur la ville d'Ottawa. Après que M. Trudel eut terminé son intéressante narration, le Rév. Père directeur, nous donna une déclamation.

A son tour, le secrétaire R. Prince lut un essai sur Cicéron, orateur judiciaire. De nouveau le père directeur, déclama quelques pièces ; puis notre premier conseiller, M. F. X. Leroux, fit une narration émouvante de la mort du père Aulneaut et du massacre de ses compagnons, par les indiens dans l'Ile au Massacre.

Comme il restait encore quelques minutes, le Rév. Père directeur donna des travaux pour la prochaine séance, fit quelques remarques, approuvant parfaitement ce que M. le président avait dit au sujet des bonnes lectures. Il représenta que dans l'état actuel, les Canadiens-Français du Manitoba ont besoin d'hommes intelligents et habiles pour reconquérir les droits perdus.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—De la neige est tombée en quantité, lundi, dans la Nouvelle Ecosse. Ici, un soleil de toute beauté.

—Malgré un soleil superbe, le froid commence à se faire sentir. On voit déjà beaucoup de fourrures sur la rue.

—Un élévateur d'une valeur de $20,000, propriété de M. G. B. Murphy a été détruit par le feu, hier, à Carberry.

—PERDU: Un bracelet en or du Klondyke; une récompense sera offerte à la personne qui le rapportera à nos bureaux.

—MAISONS modernes à louer sur la rue Notre-Dame et sur la rue Langevin. S'adresser à J. A. M. de La Giclais et Cie, Winnipeg.

—Allez chez Allaire et Bleau, pour Poêles à charbon de Québec, communément appelés Tortue. Meilleur marché que partout ailleurs.

—On nous prie d'annoncer que Notre Saint Père le Pape a enlevé l'abstinence pour le jour de la Toussaint, qui tombe cette année un vendredi.

—Les magasins Eaton sont plus attrayants que jamais. Depuis quelques jours, on y fait de la musique pour égayer l'élégante clientèle de l'après-midi.

—Nous apprenons avec plaisir que madame Nazaire Germain, de Winnipeg, gravement malade depuis quelques jours, se porte relativement mieux.

—SERVANTE DEMANDÉE: On demande, chez madame jugeen-chef Dubuc, 72, rue Donald, Winnipeg, une servante, française ou canadienne-française.

—Le détective George Smith a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles, sur l'accusation d'avoir illégalement tiré sur, et tué Oscar Gans.

—M. Paul Molurier vient d'ouvrir, sur l'Avenue Taché, un magasin d'ornements sacerdotaux et autres objets destinés à la célébration du culte. La devanture de cette chasublerie est très jolie à voir; et nous souhaitons à monsieur Molurier beaucoup de succès dans son entreprise.

—MM. Emmanuel Couture, Charles Auguste Lambert, Damien Tetreault, Ulric Trudeau, B. Stanhers et Jos. Taylor, sont arrivés samedi soir d'un voyage de chasse au lac Winnipeg ayant avec eux 136 canards. Des railleurs, la race en est éternelle—se demandent si les chasseurs ont tué ou acheté ce gibier!

—Le révérend Père Vaughan, l'*orateur dramatique* bien connu aux Etats-Unis a donné deux conférences à Winnipeg jeudi et vendredi derniers, à la *Central Congregational Church*. Il avait pris comme sujet d'analyse et d'exposition deux pièces de Shakespeare: "The Merchant of Venice" et Jules César". Il a eu salle comble aux deux soirs. C'est un orateur à voix et à geste agréables.

—Monsieur P. E. Beauchamp, qui avait été envoyé en Irlande par le département du Procureur-Général avec mission de ramener ici le fugitif Robinson, est de retour depuis vendredi. M. Beauchamp a été absent pendant soixante-cinq jours. Notre ami a profité de la traversée pour visiter Londres, Dublin, Paris, Versailles, Dieppe et autres villes; il est naturellement enchanté de ce superbe voyage.

Ville de St-Boniface

PROMULGATION DE DIVERS REGLEMENTS DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a passé et approuvé les divers règlements ci-après mentionnés, savoir:

Règlement No. 501, concernant les travaux publics.

Règlement No 502, amendant les Règlements 331 à 408 et annulant le Règlement No. 486, concernant l'aqueduc.

Règlement No. 503, concernant l'érection et le déplacement des bâtisses et pour prévenir les incendies.

Règlement No. 504, amendant le règlement No. 169 pour assurer la condition sanitaire des édifices.

Règlement No. 505, pour fermer une partie de la rue Des Meurons.

Règlement No. 506, changeant les noms de certaines rues dans les limites de la Ville de Saint-Boniface.

Règlement No. 507, pour pourvoir à la nomination d'un Inspecteur des Licences et concernant l'émission des Licences.

Règlement No. 509, amendant le règlement No. 487, concernant la manière d'établir le coût des ouvrages d'amélioration locale.

Règlement No. 510, concernant l'installation et l'usage des courants électriques dans et sur les édifices.

Règlement No. 511, pour établir et ouvrir une ruelle dans le bloc 15, plan 386.

Règlement No. 512, concernant les chiens

Règlement No. 513, concernant la Santé Publique.

Règlement No. 514, pour fermer une partie de la rue Thibault.

Règlement No. 515, fixant le taux des taxes pour l'année 1907.

Règlement No. 516, amendant le règlement No. 487, concernant la manière d'établir le coût des ouvrages d'amélioration locale et annulant le règlement No 509.

Règlement No. 517, concernant les animaux errants et pourvoyant à la nomination de gardien d'enclos.

Avis est aussi donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a passé et approuvé les règlements ci-après mentionnés, étant tous des règlements créant des dettes pour la construction de certains ouvrages spéciaux et autorisant l'émission de débentures spéciales pour les divers montants respectifs ci-après énumérés, et pourvoyant au paiement de ces dettes par des taxes spéciales sur les propriétés ayant front sur les dits ouvrages respectivement, savoir:

Règlement No. 518, pourvoyant au paiement par taxes spéciales du coût du pavage bitulithique sur la rue Eugénie, entre l'avenue Taché et la rue du Collège, $14451.59

Règlement No. 519, pourvoyant au paiement par taxes spéciales du coût du pavage bitulithique sur la rue Berry, de l'avenue Taché à la limite est des lots 41 et 102 Plan 692, $18019.50

Règlement No. 520, pourvoyant au paiement par taxes spéciales du coût du pavage en blocs d'asphalte de l'avenue Provencher, de la rue St. Jean-Baptiste à la rivière Seine, $21850.69

Règlement No. 521, consolidant les Règlements Nos. 518, 519 & 520, $54221.78

Règlement No. 522, pourvoyant au paiement par taxes spéciales de la part de la Ville du coût des pavages bitulithiques de la rue Berry, de l'Avenue Taché à la limite Est des lots 41 à 102 et de la rue Eugénie de l'avenue Taché à la rue du Collège, $8117.78

Règlement No. 523, pourvoyant au paiement par taxes spéciales de la part de la ville du coût du pavage en blocs d'asphalte de l'avenue Provencher, de la rue St. Jean-Baptiste à la rivière Seine, $14567.14

Quiconque désirerait faire annuler les dits règlements ou aucun d'eux en tout ou en partie devra faire une demande à cet effet à un juge de la Cour du Banc du Roi siégeant en chambre dans les deux semaines qui suivront la publication de cet avis pendant trois semaines consécutives, une insertion par semaine, dans le journal "Le Manitoba" et dans le "Norwood Press", sinon sa demande ne pourra être entendue.

Saint-Boniface, 23 octobre 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 23

"Il nous est défendu d'aimer "quelqu'un, fut-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMELINE RAYMOND.

C'est alors qu'elle avait écrit à Lolita le billet que Mme d'Arcy venait de lui remettre. Le valet de chambre avait été chargé de le porter et de rapporter la réponse. Cette réponse, Clothilde l'attendit anxieusement. Au souvenir de l'affront qu'elle avait fait à son institutrice, elle craignait que celle-ci ne voulût pas lui pardonner.

M. Fortuné et Mlle Anne n'étaient pas moins inquiets. Ils désiraient vivement la visite de la jeune fille, mais ne l'espéraient presque pas.

—Je l'entends monter, dit Clothilde, dont l'ouïe, d'une finesse extrême, était encore aiguisée par son état nerveux.

On sonnait, en effet; M. Fortuné courut à la porte et ouvrit lui-même.

Lolita entre et le regarde. Dieu! qu'il est vieilli: tout blanc, maintenant courbé, les mains tremblantes!

—Pardonnez-moi, dit-il: venez, priez pour elle.

Et il joignit les mains, suppliant.

—De tout mon cœur! pour elle et pour vous, s'écrie-t-elle pressant à son tour les mains du vieillard. Ses yeux se mouillent: elle a vraiment tout pardonné. Son bon cœur serait incapable de conserver de la rancune contre ce père affligé.

Il la conduit au lit de sa fille.

—Madolo!

—Clothilde! ma chérie!

Deux sœurs ne s'embrasseraient pas avec autant de tendresse.

M. Fortuné et Mlle Anne échangent un coup d'œil et sortent sans bruit.

Un gai soleil de printemps brillaient à travers les rideaux de soie et jetaient des lueurs roses sur le lit de la jeune malade. Celle-ci avait gardé dans ses mains la main de son amie; à demi-voix, lentement, elle lui contait les amertumes déjà semées dans sa courte union.

Lolita pressa tendrement les mains de Clothilde, mais ne disait rien, gênée qu'elle était par ses confidences de jeune femme. Elle la plaignait sincèrement et l'admirait aussi; car, de toutes les paroles de cette enfant délaissée, on n'eût pu retrouver un reproche pour l'infidèle. Clothilde se plaignait avec indignation de la femme qu'elle avait vue, mais pour son mari, elle n'avait que des paroles de tendresse et de pitié.

—Oh! Clothilde, que c'est bien à vous de ne pas lui en vouloir! Comme vous lui pardonnez généreusement!

—Je ne lui pardonne pas, dit Clothilde: je l'aime.

—Oui, et c'est très bien de l'aimer ainsi: cela vous portera bonheur, ma chérie. Mais, en fait de bonheur, dites-moi, n'attendez-vous pas un petit enfant?

—Oui, bientôt. Pauvre petit!

—Avez-vous déjà fait votre layette? voulez-vous me la montrer? demanda Lolita qui voulait distraire Clothilde de ses pensées pénibles.

—Certainement; la regarder est mon seul plaisir. Ouvrez cette commode, tout ce qui concerne mon bébé est là.

Lolita ouvrit avec empressement. Elle admira toutes ces mignonnes merveilles, et aussi l'ordre avec lequel elles étaient pliées, enveloppées, classées, nouées de frais rubans.

—Que vous êtes devenue soigneuse! dit-elle en souriant.

—Vous trouvez? Ah! j'ai bien changé, c'est vrai.

—Et changé en bien, ajouta Lolita.

—Pas toujours. Vous parliez de ma générosité, Madolo; que dirais-je donc de la vôtre? Etre venue si promptement, après ce que je vous ai fait!

—Chut! ne parlez pas: cela vous fatiguerait. Je suis si contente de vous voir! je vais tant prier pour que vous redeveniez heureuse!

—C'est bien difficile! Je ne sais que faire. Que me conseillez-vous?

—Chérie! je ne puis guère vous conseiller: je n'ai pas d'expérience. Si vous demandiez à votre père...

—Oh! non: père me dirait de faire toujours ce que je veux.

—Votre frère, alors...

—Bernard!

—Oui. N'avez-vous pas confiance en lui? Il vous aime tant et il est si sûr.

—Madolo je n'ai pas osé lui parler de cela: il ignore tout.

—Vraiment?

—Oui. Vous vous souvenez peut-être que Bernard n'aimait guère Emile. Quand je me suis mariée, il s'est contenté de m'écrire, sous prétexte du choléra d'Alexandrie. Mais voici longtemps que le choléra est passé et Bernard n'est pas venu. Je le crois mécontent de mon mariage; j'ai peur qu'il ne me le pardonne jamais.

—Vous vous trompez, j'en suis sûre!

—Je le voudrais. Mais que lui écrire?

—Eh bien, écrivez-lui ce que vous m'avez écrit et je parie qu'il viendra. Tenez, voilà votre lettre: mettez Bernard, au lieu de Dolores, il n'y a que cela à changer.

—Bénie soyez-vous, Madolo! Voilà que j'espère: Donnez-moi mon papier, s'il vous plaît. Tenez, là, dans ce buvard, et l'encrier sur mon bureau.

—Très bien! Ecrivez tout de suite: je mettrai moi-même votre lettre à la poste, en m'en allant.

—Vous allez me quitter?

—Il le faut bien chérie: je ne suis plus libre.

—Mais vous reviendrez!

—Autant que je le pourrai.

Clothilde s'assit sur son lit, soutenue par ses grands oreillers, garnis de dentelle, qu'on avait empilés derrière elle et dans lesquels s'enroulaient ses longues tresses d'ébène. Aidée de Lolita qui lui tenait l'encrier, elle écrivit simplement:

"Mon cher Bernard,

"Je suis malade, bien malade. J'ai besoin de toi. Viens vite.

"Ta pauvre

"Clo."

La feuille fut pliée, enveloppée, cachetée avec une longue bague que Bernard lui avait donnée. Puis, Lolita, après avoir tendrement embrassé son amie, sortit en emportant la missive.

Quand la tante Anne entra dans la chambre, deux minutes plus tard, elle vit un sourire sur les lèvres de la jeune femme. C'était la première fois depuis bien longtemps. La tante Anne bénit Dieu et Melle Dolores.

XX

Bernard, en effet, ne s'était pas pressé de revenir. Ainsi que le pensait Clothilde, son mariage avec Emile lui avait déplu. Cependant, ce mariage éclaircissant un autre côté de la situation, il aurait volontiers quitté l'Egypte au bout de quelques mois, mais avant de s'embarquer, il eut soin de demander à sa sœur des nouvelles de Mlle Declermont. Clothilde, dont la jalousie était déjà éveillée, lui répondit brièvement qu'elle ne l'avait pas revue depuis son mariage. De cela, Bernard conclut, non sans vraisemblance, que la jeune fille avait aimé beaucoup Emile et l'aimait encore assez pour qu'il lui fût impossible de conserver des relations avec sa femme. Cette pensée, profondément désagréable, lui fit prolonger son séjour au pays des Pharaons.

Le petit mot que venait d'écrire Clothilde produisit sur lui l'effet d'un coup de foudre. Rien ne l'y avait préparé. Sa sœur, craignant qu'il ne lui reprochât son mariage, avait gardé un silence absolu sur ses chagrins conjugaux et M. Fortuné s'en était tu, pour la même raison. Il avait seulement quelquefois, dans ses lettres, fait allusion à la santé chancelante de sa fille; mais le jeune docteur auquel Clothilde avait annoncé sa grossesse, ne s'en préoccupa pas outre mesure, pensant qu'il s'agissait simplement des malaises inséparables de cet état.

Bernard aimait beaucoup sa sœur. En apprenant qu'elle était sérieusement malade, il en éprouva un chagrin d'autant plus vif qu'il s'y mêlait un peu de remords. Avait-il eu raison de délaisser cette enfant (car c'était encore une enfant) pour des motifs d'intérêt personnel? Il en douta et se sentit coupable. Aussi hâta-t-il son retour, priant Dieu qu'il ne fut pas trop tardif.

Après avoir écrit, Clothilde ne pensa plus qu'à l'arrivée de son frère. Elle fit la part du temps qu'il lui faudrait pour rendre son service, faire ses préparatifs, prendre congé, etc.; elle évalua le tout à une quinzaine; puis elle se mit à compter les jours. Elle en était au huitième, lorsqu'un beau matin sa tante entra dans sa chambre, en disant:

—Ma chère petite, te sens-tu la force de supporter une grande joie?

Elle l'interrompit:

—Emile?

—Non, Bernard.

—Ah! qu'il entre tout de suite.

Et Bernard entra.

Clothilde, jetant un cri de joie, entoura de ses bras le cou de son frère et fondit en larmes sur son épaule.

—Eh bien, ma pauvre Clo, cela ne va donc pas? dit Bernard, après s'être assis à côté du lit, tâtant la main qu'il avait gardée, par une habitude de médecin.

—Oh! pas du tout. Mais tu vas me guérir, mon petit Bernard Comme tu es changé! C'est à peine si je t'aurais reconnu.

Il était changé, effectivement. Quoique bien jeune encore, il revenait homme fait. Ses yeux railleurs avaient pris de la gravité, de la profondeur; une belle barbe noire, frisée, descendait jusque sur son veston, orné du ruban rouge de la Légion d'honneur, légitimement gagné, celui-là, au chevet des cholériques. Il avait été décoré en même temps que la bonne sœur Elzéar. Clothilde le regardait avec une affectueuse admiration.

En sa double qualité de frère et de médecin, il voulut tout savoir et la questionna en détail.

La jeune femme commença à voix basse un récit entrecoupé de larmes et de silences, s'accusant beaucoup plus qu'elle n'accusait son mari.

—Je ne sais que faire, dit-elle, dans un dernier sanglot.

—Il ne faut rien faire, ma chère, rien du tout, qu'essuyer tes larmes et n'en plus verser. Je vais chercher ton mari.

—Ah! le bon Bernard! Tu ne le gronderas pas au moins?

—Pour cela, si, je le gronderai, tu peux bien en être sûre, mais fraternellement, sois tranquille. J'aurais voulu, avant de partir, voir quelqu'un de jeune auprès de toi. Quel dommage que Mlle Dolores ne vienne plus!

—Mais si, je la vois; je l'ais revue ces jours-ci et elle est si bonne! C'est elle qui m'a conseillé de t'écrire de venir.

—Vraiment? Et que devient-elle?

—Elle est placée chez une dame, madame, madame... je ne me rappelle plus. Ah! Mme d'Arcy.

—Serait-ce chez ma vieille cousine?

—Je ne sais pas, dit Clothilde toute confuse: je ne l'ai pas demandé. Oh! Bernard, je ne lui ai parlé que de moi: j'étais si à l'envers!

Et Clothilde se remit à pleurer.

(A suivre)

—M. L. D. Collin informe le public qu'il a vendu à M Rodgers ses magasins sur l'Avenue Provencher; et toutes personnes devant des comptes sont priées de solder avec M. Collin, d'ici à dix jours.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que James Hurst Forster, de la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, Gérant, demandera au Parlement du Canada a sa prochaine session, un Acte de divorce d'avec sa femme, Nellie Jane Forster, maintenant résidente de la ville de Sioux Falls, dans l'Etat du Dakota-Sud, un des Etats-Unis d'Amérique, pour motif d'adultère et de désertion.

Le pétitionnaire demandera que le dit mariage entre Nellie Jane Forster et le pétitionnaire soit dessous, qu'il lui soit permis de se marier de nouveau et qu'il ait la garde et l'unique et absolu contrôle d'une enfant, Marguerite Fay Foster, âgée actuellement de six ans, et que tels autres relèvements nécessaires au cas soient accordés.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 16ème jour d'octobre 1907.

AIKINS, ROBSON & Co.

221 McDermott Ave, Winnipeg,

Avocats du Pétitionnaire.